

■ **Dallia S.A.**, à Montreux, commerce de prêt-à-porter (FOSC du 25.09.2000, p. 6550). Statuts modifiés le 11 avril 2003. Capital-actions réduit, selon l'article 735 CO, de CHF 200'000 à CHF 100'000, la valeur nominale des 200 actions nominatives étant réduites de CHF 1'000 à CHF 500. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 200 actions nominatives de CHF 500, avec restrictions quant à la transmissibilité.
Journal no 4259 du 30.04.2003
(00978480 / CH-550.0.083.774-0)